

# LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

SEPTIÈME ANNÉE N° 593 DU 20 JUIN 2012

1801/2012 : 211<sup>e</sup> ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

## LA CITATION DE LA SEMAINE

« L'homme raisonnable s'adapte au monde. Celui qui est déraisonnable persiste à vouloir adapter le monde à lui-même. Aussi tout progrès dépend de l'homme déraisonnable ».

George Bernard Shaw

LE GOUVERNEMENT

FRANÇAIS

PRÉCISE

SON CALENDRIER

OUVERTURE À RIO

DU 5<sup>e</sup>

SOMMET DE LA TERRE

## À LA UNE



### LA CONFÉRENCE DE RIO+20

Le cinquième Sommet de la Terre s'est ouvert ce mercredi 20 juin pour deux jours à Rio de Janeiro au Brésil. Cette rencontre organisée par les Nations Unies sur le thème du développement durable réuniront les chefs d'Etat et de gouvernement des 193 pays membres, des scientifiques, des membres d'institutions et d'entreprises, autour de trois principaux enjeux. Le thème principal de Rio+20 sera la promotion de l'économie verte. « Ce modèle de croissance implique de nouveaux modes de production, car l'agriculture par exemple cause de lourds impacts environnementaux à l'échelle mondiale. Il s'agit d'un sommet anniversaire de celui de la Terre qui, en 1992, commença à mettre le développement durable à l'agenda. Le sommet a commencé à 10h locales (13h00 GMT) en présence du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon. Comme la jeune Canadienne Severn il y a 20 ans, une jeune Néo-zélandaise de 17 ans, Brittany Trifold, dira quelques mots, avant que des responsables défilent pour des discours de quelques minutes à la tribune. Dilma Rousseff, la présidente brésilienne, recevra à déjeuner tous les grands de ce monde. Parmi les grands de ce monde, on relèvera l'absence du président américain Barack Obama, représenté vendredi par la secrétaire d'Etat Hillary Clinton, ainsi que celles du Premier ministre britannique David Cameron, de la chancelière allemande Angela Merkel et du président russe Vladimir Poutine.

Rio+20, nom abrégé de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, est une occasion historique de dégager des pistes pouvant mener à un monde plus sûr, plus juste, moins pollué, plus vert et plus prospère pour tous. Vingt ans après le Sommet planète Terre de 1992 à Rio, où les pays participants avaient adopté l'Action 21, un programme d'action pour un développement durable visant à repenser la croissance économique, promouvoir la justice sociale et assurer la protection de l'environnement, l'ONU réunit de nouveau les gouvernements, les institutions internationales et les grands groupes pour les inciter à se mettre d'accord sur une série de mesures ingénieuses qui permettraient de réduire la pauvreté tout en encourageant les emplois offrant un revenu convenable, une énergie non polluante et une utilisation des ressources naturelles plus juste et plus durable. Rio+20 est une occasion de cesser de faire comme si de rien n'était et d'agir pour mettre fin à la pauvreté et à la destruction de l'environnement pour construire

une passerelle vers l'avenir. Le développement durable, c'est « un développement qui permet de pourvoir aux besoins du temps présent sans compromettre la possibilité pour les générations futures de subvenir à leurs besoins. » Commission Brundtland (1987)

## **Pourquoi Rio+20 est-elle nécessaire?**

- ▶ Le monde compte désormais 7 milliards d'habitants— d'ici à 2050, il y en aura 9 milliards.
  - ▶ Une personne sur cinq — soit 1,4 milliard — vit actuellement avec 1,25 dollar américain par jour ou moins.
  - ▶ Un milliard et demi de personnes n'ont pas accès à l'électricité. Deux milliards et demi n'ont pas de toilettes. Et près d'un milliard souffrent quotidiennement de la faim.
  - ▶ Les émissions de gaz à effet de serre continuent d'augmenter et plus d'un tiers de toutes les espèces connues pourraient disparaître si le changement climatique n'est pas combattu.
  - ▶ Si nous voulons laisser un monde vivable à nos enfants et petits-enfants, les défis de la pauvreté et de la destruction de l'environnement à l'échelle mondiale doivent être relevés immédiatement.
  - ▶ Si nous ne faisons pas face maintenant à ces défis cruciaux, nous devrons à l'avenir supporter des coûts bien supérieurs — notamment en termes de pauvreté et d'instabilité accrues et de dégradation de la planète.
  - ▶ Rio+20 offre une occasion de penser à l'échelle mondiale, afin que nous puissions tous agir à l'échelon local pour assurer notre avenir commun.
- « Le développement durable n'est pas seulement une option ! C'est le seul moyen de permettre que l'ensemble de l'humanité ait une existence normale en partageant cette planète, la seule que nous ayons. Rio+20 donne à notre génération l'occasion de choisir cette voie. » Sha Zukang, Secrétaire général de la Conférence Rio+20

## **Quels thèmes seront abordés lors de Rio+20 ?**

Les solutions de nombreux problèmes posés par le développement durable, dont ceux relatifs aux villes, à l'énergie, à l'eau, à la nourriture et aux écosystèmes, sont connues. Lors de Rio+20, les États chercheront à faire en sorte qu'elles deviennent une réalité en :

- ▶ Effectuant une transition vers des économies plus vertes, tout en mettant l'accent sur l'éradication de la pauvreté;
- ▶ Protégeant nos océans de la surpêche, de la destruction des écosystèmes marins et des effets négatifs du changement climatique;
- ▶ Rendant nos villes plus vivables et plus économes en énergie;
- ▶ Généralisant le recours aux sources d'énergie renouvelable qui permettent de réduire de manière importante les émissions de carbone,

ainsi que la pollution atmosphérique, tout en encourageant la croissance économique;

- ▶ Améliorant la gestion des forêts afin d'en tirer tout une série d'avantages — réduire la déforestation de moitié jusqu'à 2030 pourrait permettre d'éviter des dégradations dues aux émissions de gaz à effet de serre d'un coût estimé à 3 700 milliards de dollars —, et ce chiffre n'inclut même pas la valeur des emplois ainsi créés et de leurs revenus, de la biodiversité, de l'eau pure et des produits médicamenteux fournis par les forêts;
- ▶ Optimisant la manière dont nous conservons et gérons nos ressources en eau, afin de promouvoir le développement et de lutter contre la désertification.

Les représentants des pays devraient ratifier vendredi un projet de déclaration finale de 49 pages, intitulée "L'avenir que nous voulons". Rédigé sous l'autorité du Brésil après cinq mois de vaines négociations à l'ONU, le document a fait l'objet de longues discussions au cours de la nuit de lundi à mardi, les Européens refusant un document qui leur semblait dépourvu d'"ambition". Ils demandaient en particulier qu'un rôle plus important soit donné au Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), mais aucune indication n'avait pour le moment été donnée sur les éventuelles modifications apportées au texte. De grandes ONG ont vigoureusement critiqué le projet de texte. Greenpeace a cependant parlé d'"échec épique" et WWF de "déception significative". En guise de consolation, les défenseurs de l'environnement peuvent regarder du côté des grandes métropoles, qui donnent des gages de bonne volonté. En marge du sommet, les maires des principales villes du monde réunis au sein du C40 se sont en effet engagés mardi à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre de 1,3 milliard de tonnes d'ici à 2030. Il faut dire qu'elles produisent à elles seules environ 14% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. A défaut d'être ambitieuse, dans un contexte économique international très défavorable, cette déclaration, intitulée "*L'avenir que nous voulons*", permettra aux 193 états participants de réitérer certains de leurs engagements passés, dont certains datent de 1992, d'avancer dans quelques domaines, comme la gouvernance de la haute mer, et de lancer un processus en vue de la définition d'Objectifs du développement durable dont le contenu reste entièrement à préciser.

**LA CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE** a lu avec attention le projet de texte élaboré par le Brésil après de nombreuses négociations . Elle félicite l'administration brésilienne du travail accompli et de la composition équilibrée de ce document qui prend en compte les demandes et besoins des pays du sud et de l'occident . Elle se félicite qu'il n'y ait aucune entrave pour le développement économique des pays les

moins développés comme voudrait l'imposer les occidentaux qui veulent toujours garder la direction économique du monde en tentant de stopper le développement des autres pays au motif qu'il touchera à des équilibres écologiques. Elle demande enfin que des précisions soient apportées aux objectifs et que des financements mondiaux pérennes et suffisants soient choisis.



## AFFAIRES NATIONALES

### POLITIQUE

#### COMPRENDRE POUR MIEUX AGIR : LE CALENDRIER DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS SE PRÉCISE

Alors que la nouvelle Assemblée se réunit en session extraordinaire à partir du 3 juillet, le ministre chargé des relations avec le Parlement a expliqué à « Questions d'Info » (LCP/Le Monde/AFP/France Info) que **la loi de finances rectificative**, contenant notamment des mesures d'alourdissement de la fiscalité, en constituerait « le plat de résistance ».

D'autre part, « il y aura le texte indispensable à cause de la décision du Conseil constitutionnel sur **le harcèlement**, puisque aujourd'hui on est dans un vide juridique », a-t-il ajouté. Ce projet de loi sur le harcèlement sexuel sera examiné d'abord au Sénat.

Le ministre a aussi évoqué l'examen par le Parlement de « **conventions internationales**, notamment l'accord avec l'Afghanistan qu'il est important politiquement de faire passer ». « Il y aura des débats importants suite au conseil européen, et aussi la loi de programmation des finances publiques qui va être un débat très important », a poursuivi M. Vidalies, rappelant qu'il s'agissait d'une « programmation pluriannuelle » sur « 2013-2014-2015 ».

Concernant la promesse du candidat Hollande d'instaurer **le droit de vote pour les étrangers non communautaires aux élections locales**, le fait que la gauche ne dispose pas de la majorité des 3/5èmes au Parlement (nécessaire pour réformer la Constitution) complique la donne. Pour M. Vidalies, « il y a la vérification à faire que cette majorité peut éventuellement exister » en tentant de convaincre certains députés de l'opposition. « C'est un sujet 2013 », a-t-il ajouté. En tout cas pour « avant 2014 », année des prochaines municipales, a-t-il précisé.

Alain Vidalies a aussi évoqué une **réforme du mode de scrutin pour les élections cantonales**, à mener avant mars 2013. Un projet qui s'inscrit dans le cadre de l'abrogation du conseiller territorial, les nouveaux élus initialement prévus pour 2014

(remplaçant les conseillers généraux et régionaux), au terme d'une réforme du quinquennat Sarkozy sur laquelle François Hollande a promis de revenir. « On a un problème. Si on ne fait rien, le conseiller territorial dont on ne veut pas va rentrer en application. Si on veut réformer ce texte, on est obligé de le faire un an avant l'échéance. Donc on a une date limite qui est mars 2013 pour recréer le mode de scrutin pour les régionales et pour les cantonales », a-t-il dit. Une dose de proportionnelle pourrait être introduite dans le scrutin cantonal. Jusqu'à présent un conseiller général est élu au scrutin uninominal majoritaire à deux tours.

## RÉPARTITION DES 1000 POSTES SUPPLÉMENTAIRES DES PROFESSEURS D'ÉCOLE POUR 2012

Le ministère de l'Éducation nationale a publié le 20 juin 2012 sur son site la répartition académique des 1.000 postes de professeurs des écoles supplémentaires pour la rentrée scolaire 2012. Cette mesure a été réalisée selon les critères suivants : "Le niveau d'encadrement de chaque académie et la variation attendue des effectifs d'élèves ; la difficulté sociale et scolaire, de façon à renforcer les académies qui y sont le plus confrontées ; la ruralité, de façon à aider les académies dont les territoires ruraux ont été mis en difficulté par la fermeture de classes", indique le communiqué du ministère. Vincent Peillon, le ministre de l'Éducation nationale, avait déjà annoncé le 30 mai ses priorités à ce sujet : une dizaine de départements et des territoires ruraux (lire notre article du 31 mai). Les académies les mieux dotées sont celles de Versailles, qui reçoit 100 postes, et celle de Créteil qui en obtient 80. **A l'inverse, les académies qui reçoivent le moins de postes supplémentaires sont la Corse (5 postes), la Guadeloupe (5) et la Martinique (5).** La création de ces 1.000 postes supplémentaires de professeurs des écoles dans le secteur public est l'une des mesures du "plan d'urgence" prévu pour la rentrée 2012 par le premier gouvernement Ayrault. Le budget voté par la précédente majorité a prévu la suppression de 14.000 postes à cette rentrée dans l'Éducation nationale. Au total, environ 80.000 postes auront disparu entre 2007 et 2012 dans l'Éducation nationale.

## ÉCONOMIE, SOCIAL, SANTÉ, SOCIÉTÉ

### L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE FRANÇAISE SE REDRESSE SANS RETROUVER LES NIVEAUX DE 2008

Deux ans après la sortie de son pire épisode de récession depuis la Seconde guerre mondiale, l'économie française retrouve "tout juste" le niveau d'activité de 2008 avec une progression de 1,7% en 2011, au même rythme qu'en 2010, note l'INSEE dans son étude "Économie française - Édition 2012" diffusée mercredi, en notant que tout le "terrain perdu" n'a pas été rattrapé. Après le recul historique de l'activité en 2009

(-3,1, des secteurs sont encore en retard, relève l'Institut national de la statistique et des études économiques en citant par exemple la production manufacturière qui était inférieure l'an passé de plus de 5% à son niveau d'avant-crise. L'activité en 2011 a été soutenue par la demande intérieure finale hors stocks, contribuant à hauteur de +0,9 point à la croissance du PIB, principalement grâce à l'investissement, notamment celui des entreprises non financières qui reste "dynamique" (+5,1% après +6,3% en 2010). A l'inverse, la consommation des ménages "cale" (+0,3% après +1,4% en 2010), sous l'effet du ralentissement du pouvoir d'achat (+0,5% après +0,9 et d'une légère hausse du taux d'épargne, sans parler d'une hausse de 1,4 point du taux de prélèvements obligatoires. Le revenu disponible brut des ménages accélère en valeur (+2,6% après +2% en 2010). L'INSEE relève par ailleurs que le déficit des administrations publiques "recule nettement", à 5,2% du PIB contre 7,1% en 2010, "grâce à des dépenses contenues et surtout à la mise en œuvre de nouvelles mesures fiscales et sociales qui accroissent les recettes". Mais en dépit de cette amélioration, l'ampleur du déficit 2011 reste trop importante pour permettre de stabiliser la dette, qui passe de 82,3% du PIB fin 2010 à 86% fin 2011. C'est dans ce climat que François Hollande a bâti son programme économique sur une prévision de croissance de 0,5% en 2012, et de 1,7% en 2013. Il prévoit un déficit de 4,5% du PIB cette année et de 3% du PIB l'an prochain. Le chef de l'État a promis un retour à l'équilibre en 2017 (contre 2016 pour Nicolas Sarkozy). Le gouvernement attend l'audit de la Cour des comptes pour en tirer des conclusions éventuelles sur ses prévisions, audit qui devrait être rendu public début juillet. AP

## **NOUVEAUX FINANCEMENTS POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES**

La Banque postale lance une nouvelle offre de financement aux collectivités locales", officiellement opérationnelle dès ce 20 juin. "Cette offre de crédits court terme apporte une première réponse aux besoins de financement du secteur public local, que la Banque postale souhaite compléter par des financements moyen-long terme en lien avec la Caisse des dépôts et consignations d'ici la fin de l'année, sous réserve de l'accord des autorités compétentes. Cette offre de crédit à court terme qui, "composée d'une ligne de trésorerie utilisable par tirage inférieure à un an, s'adressera dans un premier temps aux collectivités locales" puis, à la mi-septembre, aux bailleurs sociaux et, progressivement, à "l'ensemble des acteurs du secteur public local". "Cette offre est simple d'utilisation, transparente et permet une gestion souple des besoins des collectivités locales, au juste tarif", assure la Banque postale dans son communiqué. Rendue possible après le feu vert de l'Autorité de contrôle prudentiel du 25 mai dernier, cette offre sera essentiellement commercialisée à distance (par internet et téléphone). Le déblocage des crédits pourrait "aller vite" une fois les dossiers constitués, a précisé le président du directoire

Philippe Wahl, expliquant également que la tarification se ferait au cas par cas. Il a en outre indiqué que cette offre était basée sur une enveloppe de deux milliards d'euros tirée des réserves en liquidités à court terme de la Banque postale. Enfin, la filiale bancaire du groupe La Poste a mis l'accent sur la distinction entre cette offre de court terme, qui "répond à une urgence", et le projet porté en partenariat avec la Caisse des Dépôts pour les financements de plus long terme.

## PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION



# AFFAIRES INTERNATIONALES

## SOCIÉTÉ MONDIALE

### LE COMMUNIQUÉ DE LA FED

La banque centrale américaine a annoncé une prolongation jusqu'à fin 2012 de son « opération Twist », destinée à injecter des liquidités dans l'économie américaine. Comme prévu, elle maintient son taux directeur quasi nul. La situation en Europe « freine la croissance économique américaine », a déclaré mercredi à Washington le président de la banque centrale américaine (Fed), Ben Bernanke. Le chef de la Réserve fédérale a néanmoins précisé que le facteur européen n'était qu'un des « vents contraires » soufflant sur l'économie américaine, les autres étant selon lui les difficultés du marché immobilier et du crédit aux Etats-Unis ainsi que les « restrictions budgétaires » dans le pays. La banque centrale américaine (Fed) pourrait donc créer plus de monnaie qu'elle ne l'a déjà fait entre 2008 et 2011 afin de soutenir davantage la reprise de l'économie aux Etats-Unis, a ajouté Ben Bernanke. « Assurément, s'il est nécessaire que nous prenions des mesures supplémentaires pour renforcer l'économie, nous envisagerions entre autres choses d'acheter davantage de titres financiers » sur les marchés, a dit M. Bernanke lors d'une conférence de presse. Après deux jours de réunion de son Comité de politique monétaire (FOMC), la banque centrale américaine (Fed) a annoncé ce mercredi dans un communiqué, qu'elle ne tablait plus désormais que sur un redressement « très » progressif de l'économie américaine après quelques



trimestres de croissance « modérée ». Son Comité de politique monétaire (FOMC), qui a annoncé parallèlement un assouplissement de sa politique, a indiqué être « prêt à prendre des mesures supplémentaires si nécessaire pour promouvoir une reprise économique plus forte ». La Fed prolongera ainsi jusqu'à fin 2012 son « opération Twist », destinée à injecter des liquidités dans l'économie américaine. Exprimant ses inquiétudes à l'égard de la santé des marchés financiers mondiaux, qui pâtissent selon elle de la situation en zone euro, la Fed a dit que la poursuite du programme Twist devrait exercer une pression baissière sur les taux d'intérêt les plus longs et rendre les conditions de financement dans l'ensemble plus accommodantes. La Réserve fédérale américaine va poursuivre son programme visant à étendre la maturité moyenne de ses avoirs jusqu'à la fin de l'année, se traduisant par le rachat de titres d'échéances de 6 à 30 ans au rythme actuel. Elle n'a toutefois pas évoqué clairement de nouveaux programmes de rachat d'actifs, comme beaucoup l'espéraient. Comme attendu, elle n'a pas touché à ses taux d'intérêt, maintenant l'objectif des Fed Funds entre 0 et 0,25% et promettant de les maintenir à un niveau extrêmement bas au moins jusqu'à fin 2014. L'accueil des investisseurs est resté assez tiède, les indices boursiers américains creusant leurs pertes immédiatement après la publication du communiqué de la Réserve fédérale avant de regagner du terrain, le Nasdaq revenant même à une poignée de points de son cours d'ouverture.

## **AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES**

### **HAÏTI : L' AMENDEMENT DE LA CONSTITUTION PUBLIÉ À NOUVEAU**

Mardi 19 juin au Palais National, le Président Martelly a mis fin à de longs mois de controverses en annonçant officiellement, en présence du Premier Ministre Laurent Lamothe, des Présidents des deux chambres, du Président de la cour de cassation et des représentants du corps diplomatique, qu'il avait pris la décision de publier la version corrigée de la Constitution amendée. Le Président a signé à cet effet un arrêté autorisant la publication de la Constitution. Un nouvel Arrêté présidentiel va annuler celui qui avait bloqué la publication de l'amendement vote dans la nuit du 13 au 14 mai 2011. Bien entendu, cette publication a lieu après que des experts eurent révisé la nouvelle version pour éviter les mêmes erreurs matérielles reprochées à la première publication. Les présidents des deux Chambres ont montré leur satisfaction vis-à-vis de cette décision au cours de la cérémonie qui a eu lieu au Palais National, en présence du Premier ministre, du président de la Cour de Cassation et de la Première Dame de la République. Les principaux points de cet amendement :

● **Création d'Une Cour constitutionnelle pour trancher les questions soulevées dans l'interprétation des dispositions constitutionnelles.**

● **Consécration du CSPJ – Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire.**

● **Entrée en application du Conseil électoral permanent**

● **Reconnaissance de la double nationalité tant espérée par la diaspora haïtienne.**

● **Reconnaissance de la parité des genres, avec un quota de 30 %.**

Dorénavant il faut que 30 % des membres du gouvernement soient des femmes. Le président Martelly n'a pas manqué de faire ressortir, combien le rôle des femmes dans son gouvernement était important pour lui. Il a rappelé le nombre de femmes à être ministre, directrice générale, secrétaires d'état en soulignant que la veille il avait fait choix d'une femme comme présidente du Conseil électoral Permanent.

## AFRIQUE

### EGYPTE :MOUBARAK DANS LE COMA

L'ancien président égyptien Hosni Moubarak a été victime mardi soir d'une attaque cérébrale. Après la confusion qui a eu lieu dans la nuit sur son état de santé, des sources militaires et médicales ont finalement affirmé qu'il était dans le coma. Hosni Moubarak est dans le coma. C'est ce qu'affirment de nombreuses sources militaires et médicales. La confusion était de mise mardi soir sur l'état de santé de l'ancien président égyptien. L'agence de presse officielle Mena avait indiqué qu'il était « cliniquement mort ». L'ex-chef d'Etat a été victime d'une attaque cérébrale mardi. « Son cœur a arrêté de battre et il a été soumis à un défibrillateur plus d'une fois mais il n'a pas réagi », selon l'agence de presse Mena. Un peu plus tôt dans la journée, son état de santé s'était déjà beaucoup détérioré. Il avait alors été transféré de la prison de Tora, dans le sud du Caire où il était incarcéré, vers l'hôpital militaire de Maadi. D'après des sources de sécurité, « l'état de santé de Moubarak était entré dans une phase grave phase ». Hosni Moubarak avait déjà été soumis le 11 juin à une défibrillation à deux reprises après des arrêts cardiaques. L'état de santé de l'ex-dirigeant n'a en effet cessé de décliner. Après avoir régné durant 30 ans en Egypte, Hosni Moubarak a été contraint de quitter le pouvoir le 11 février 2011 suite au soulèvement populaire contre son régime. Il a été condamné le 2 juin à la réclusion à perpétuité pour sa responsabilité dans la mort de manifestants durant la révolte.

PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA



## ÉTAT DES MARCHÉS

## ASIE

Malgré la crise européenne, les Bourses asiatiques sont reparties à la hausse ce matin, dans l'espoir de voir la Réserve fédérale américaine annoncer aujourd'hui de nouvelles mesures d'assouplissement... A Tokyo, l'indice Nikkei reprend 1,2% peu avant la clôture et Hong Kong gagne 0,7% en séance, le Shanghai Composite est proche de l'équilibre (-0,1%), tandis que Taiwan prend 0,8% et Séoul avance de 0,5%. Sydney progresse de 0,2%, Singapour gagne 0,3% et la Bourse de Bombay (indice BSE Sensex) monte de 0,5%. Les investisseurs attendent désormais le sommet européen de la fin juin, au cours duquel les dirigeants européens pourraient progresser, notamment sur la question de l'union bancaire européenne. En attendant, l'attention des marchés s'est tournée vers la Réserve fédérale américaine, qui pourrait donc annoncer ce soir la reprise de son programme "twist", destiné à faire baisser les taux longs par l'achat de T-Bonds à court terme et en la vente de titres à long terme sur les marchés. Cette perspective de nouvelles mesures d'assouplissement aux Etats-Unis affaiblit techniquement le Dollar ce matin, en légère baisse par rapport à l'Euro, mais aussi par rapport au Won sud-coréen et au Dollar australien.

## ÉTATS UNIS

La Bourse de New York repartait dans le vert mercredi, dans un regain de volatilité, à l'issue de la réunion du Comité de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (FOMC), qui a décidé de prolonger son "opération Twist" de soutien à l'économie jusqu'à fin 2012. Vers 17H20 GMT, le Dow Jones Industrial Average gagnait 0,06% (+7,87 points) à 12.845,20 points, contre -0,18% quelques minutes avant la conclusion de la rencontre vers 16H30 GMT, et le Nasdaq, à dominante technologique, prenait 0,17% (4,89 points), à 2.934,65 points, contre -0,26% précédemment. L'indice élargi Standard & Poor's 500 baissait de 0,02%, contre 0,46% (-0,24 points) à 1.353,84 points. L'indice vedette de Wall Street avait baissé de quelque 0,5% immédiatement après la publication de la Fed, avant d'effacer ses pertes. La banque centrale des Etats-Unis (Fed) a annoncé mercredi qu'elle allait prolonger son "opération Twist", un programme d'échanges d'obligations du Trésor américain lancé en octobre, jusqu'à la fin de l'année pour tenter de faire baisser encore un peu plus les taux d'intérêt à long terme.

## EUROPE

La Bourse de Paris a terminé en timide hausse mercredi, les investisseurs jouant la prudence avant la fin de la réunion de la banque centrale américaine et à la veille d'une journée importante pour l'Espagne dans le viseur des marchés. L'indice CAC 40 a pris 0,28% à 3.126,52 points. Le modeste volume d'échanges (2,372 milliards d'euros) témoigne de l'attentisme des opérateurs. Sur les autres places européennes, Francfort a pris 0,45%, Londres 0,64%. l'indice Eurostoxx a gagné 0,41%.

## CHANGE

L'euro repartait à la hausse mercredi face à un dollar sous pression après la réunion de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed), qui a une prolongé jusqu'à fin 2012 son "opération Twist", destinée à injecter des liquidités dans l'économie américaine. Vers 18H00 GMT, l'euro valait 1,2713 dollar contre 1,2686 dollar mardi vers 21H00 GMT. L'euro gagnait du terrain face au yen, à 101,14 yens contre 100,16 yens mardi soir, grimpant même vers 14H10 GMT à 101,14 yens, son niveau le plus élevé depuis un mois. De son côté, le billet vert progressait face à la devise nippone, à 79,56 yens contre 78,94 yens la veille. Vers 18H00 GMT, la livre britannique se stabilisait face à l'euro, à 80,83 pence pour un euro, et baissait légèrement face au billet vert, à 1,5726 dollar. La devise helvétique restait stable face à l'euro, à 1,2009 franc suisse pour un euro, et progressait face au billet vert, à 0,9445 franc suisse pour un dollar. La devise chinoise a fini à 6,3598 yuans pour un dollar contre 6,3547 yuans la veille.

## MATIÈRES PREMIÈRES

Les cours de pétrole ont plongé de 2,5% à New York, sous le coup d'une forte hausse des réserves de brut aux Etats-Unis et de l'absence de mesures tranchées prises par la Réserve fédérale pour soutenir l'économie américaine. Sur le Nymex, le contrat juillet sur le brut léger américain (WTI) CLc1 a fini sur une perte de 2,23 dollar, soit 2,65%, à 81,80 dollars le baril. Le contrat août CLQ2 a perdu 3,44%, soit 2,90 dollars, à 81,45 dollars. Dans le même temps, le Brent LCOc1 cédait 3,05%, soit 2,92 dollars, à 92,84

dollars. La persistance de la crise de la zone euro et ses éventuelles conséquences sur la demande d'or noir continuent également de plomber le marché pétrolier. Les stocks de brut ont progressé de 2,86 millions de barils la semaine dernière, à 387,3 millions, alors qu'une baisse de 1,1 million était attendue par les analystes

**PRÉPARÉE PAR WESLEY AMINATA**

*Merci de votre visite !*



**M**ANAGEMENT ET DROIT

## **CYCLES ÉCONOMIQUES ET CYCLES BOURSIERS**

La bourse est un indicateur avancé de l'état de l'économie. Or, l'économie est régie par des cycles de croissance et de crises qui se succèdent avec une fréquence qui varie dans le temps et qui n'est pas forcément perceptible pour le commun des mortels. Depuis déjà longtemps, des économistes comme le français Clément Juglar (en 1862) et le russe Nicolai Kondratiev (en 1926) ont mis en évidence ces cycles de croissance. Pour Juglar, ces cycles des affaires durent une dizaine d'années. Le russe Nicolai Kondratiev en a repérés d'autres, qui durent, eux entre quarante et soixante ans. Ils traversent l'économie et les bouleversements politiques et peuvent, bien entendu, se combiner l'un l'autre. Pas toujours facile de s'y retrouver. Ils sont causés par différents éléments : le cycle de vie des machines, les poussées démographiques... Certains disent même qu'ils n'ont pas de causes réelles ! Mais la réalité de ces cycles n'est aujourd'hui remise en cause par personne. Lorsqu'on se penche sur les travaux de Kondratiev, on s'aperçoit d'ailleurs de la pertinence de son analyse, surtout depuis qu'un autre économiste, l'autrichien Joseph Schumpeter, a renforcé ses travaux en conformant l'importance, dans la phase d'expansion, de l'innovation. Pour Kondratiev, les cycles économiques peuvent en effet être découpés en deux phases. Une première phase d'expansion, où les profits sont générés par la production (et l'innovation, ajoutera donc Schumpeter). Alors que dans la phase B, ils sont créés par l'activité financière et la spéculation qui finissent par provoquer la crise. Cette phase B est particulièrement pertinente dès lors qu'on la rapproche des événements récents. Dans cette phase, Kondratiev constate que l'Etat et les ménages ont massivement recours à l'endettement jusqu'à créer des bulles spéculatives qui explosent. Il y a alors destruction massive de valeur (dépréciation comptable, fermeture d'usines et de faillites en chaîne). Cette analyse paraît pertinente. Elle a été raffinée par de nombreux économistes qui ont ajouté deux nouvelles phases aux deux phases initiales de Kondratiev. On leur a donné le surnom de « saisons », car ces quatre phases se déclinent, comme les saisons, en printemps, été, automne, hiver. Voici un exemple de ce que cette analyse peut donner sur l'économie américaine depuis le début du 19ème

siècle... En bourse, les actions ont leur propre cycle, beaucoup plus court. Ce cycle est causé, lui, par un déséquilibre fondamental de l'activité : différence entre production et investissement, entre prix de vente et quantités produites, entre offre de titres et demande, entre niveau des taux d'intérêt et profitabilité de l'activité... Comme le dit Paul Gagey dans son livre "Gagner en Bourse par tous les temps, bloc notes d'un Investisseur" (éditions Franel) : « les cours de Bourse anticipent convenablement le cycle économique : le pic des actions est atteint avant le maximum de croissance et le creux avant que les économistes ne soient en mesure de proclamer l'existence d'une récession ». De nombreuses études, d'ailleurs, ont montré que les actions ont tendance à baisser huit mois avant le début d'une récession et à remonter six mois avant la fin.

## **LE CONTRÔLE DE LA DURÉE DU TRAVAIL**

Le Code du travail impose à l'employeur de contrôler la durée de travail du salarié, ce qui implique l'établissement de documents de décompte. Les règles en la matière diffèrent selon l'horaire auquel le salarié est assujéti. La fixation de l'horaire collectif relève du pouvoir de direction de l'employeur, à moins que cet horaire ne résulte de la convention collective ou d'un accord collectif. Lorsque les salariés sont tenus de respecter un horaire collectif de travail, l'employeur doit afficher « les heures auxquelles commence et finit le travail ainsi que les heures et la durée des repos » (article L. 3171-1, alinéa 1er du Code du travail). L'horaire collectif doit être daté et signé par l'employeur ou, sous la responsabilité de celui-ci, par la personne à laquelle il a délégué ses pouvoirs à cet effet (article D. 3171-2 du Code du travail). Il doit ensuite être affiché en caractères lisibles et apposé de façon apparente dans chacun des lieux de travail auxquels il s'applique. Lorsque les salariés sont employés à l'extérieur de l'entreprise, l'horaire doit être affiché dans l'établissement auquel ils sont rattachés. En cas de modification de l'horaire collectif, l'employeur doit mettre à jour l'affichage dans les mêmes conditions. Précisons que l'article D. 3171-4 du Code du travail impose à l'employeur de transmettre préalablement à l'inspecteur du travail un double de cet horaire collectif et de ses rectifications. Dans les entreprises, établissements, ateliers, services ou équipes où s'applique un dispositif d'aménagement du temps de travail dans les conditions fixées à l'article L. 3122-2 (répartition de la durée du travail sur une période supérieure à la semaine et au plus égale à l'année), l'affichage doit indiquer : Le nombre de semaines que comporte la période de référence fixée par l'accord ; et, pour chaque semaine incluse dans cette période de référence, l'horaire de travail et la répartition de la durée du travail. L'affichage des changements de durée ou d'horaire de travail doit être réalisé en respectant un délai de 7 jours ou le délai prévu par la convention ou l'accord collectif de travail (article D. 3171-5 du Code du travail). Par ailleurs, en cas d'organisation du travail par relais, par roulement ou par équipes successives, la composition nominative de chaque équipe, y compris les salariés mis à disposition par une entreprise de travail temporaire, doit être indiquée : Soit par un tableau affiché dans les mêmes conditions que l'horaire ; Soit par un registre tenu constamment à jour et mis à disposition de l'inspecteur du travail et des délégués du personnel. Enfin, la programmation individuelle des périodes d'astreinte des salariés occupés selon l'horaire collectif doit être portée à la connaissance de chaque salarié (article L. 3171-1, alinéa 3 du Code du travail). L'article L. 3121-8 du Code du travail précise à cet égard que le salarié doit en avoir connaissance 15 jours à l'avance, sauf circonstances exceptionnelles et sous réserve qu'il en soit averti au moins un jour franc à l'avance.

## **PRÉPARÉE PAR ROMUALD MYRIAM**



# T TABLEAU DE BORD

## LE SMIC:

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2012 à **9,22 €** soit **1398,37 € brut mensuel** sur la base de la durée légale de travail de 35 heures hebdomadaire.

Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minima est de: **1654,37 € brut mensuel** dont 254€ de prime BINO.

## INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION:

L'indice du coût de la construction (ICC), s'élève au 4e trimestre 2011 à 1.638 points soit une augmentation annuelle de 6,85 %. Au quatrième trimestre 2011, l'indice des loyers commerciaux s'établit à 106,28. Sur un an, il est en hausse de 3,26 %.

## POPULATION

POPULATION:2010: 407 205 habitants

### OFFRE

PIB 2010 : 8,9

IMPORTATIONS 2010: 2,5

RESSOURCES TOTALES : 11,4

## DEMANDE

CONSOMMATION 2010:10,3

INVESTISSEMENT 2010 : 0,8

EXPORTATIONS 2010 : 0,3

TOTAL : 11,4

## PRIX

AVRIL 2012 : 1,9% SUR UN AN (1,6 % SUR UN AN EN MARS )

## EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI EN AVRIL : 64.610

OFFRE D'EMPLOI EN AVRIL :NC

## NOMBRE D'ENTREPRISES

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES MARS 2012 : 542

## OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

# LA NATION

**PUBLICATION DU GROUPE MEDIA CARAIBE :**  
**RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE**

**22 BIS**

**INTERNET :** SITE INTERNET : <http://guadeloupeconvention.typepad.com> ;  
**FACEBOOK** <http://www.facebook.com/pages/La-Nation/157867524265289>

## RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**  
COMITÉ DE RÉDACTION : José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila; Wesley aminata.

## ADMINISTRATION :

PRÉSIDENT DU CONSEIL D ADMINISTRATION : DAVILA JACQUES

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF:

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info



**Pensez ENVIRONNEMENT : n'imprimez que si nécessaire**

